

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

CKNP Sàrl – locationradio.ch

1. Société

CKNP Sàrl exploite le site internet locationradio.ch.

Siège social : Rue de l'Industrie 28 - 1030 Bussigny

Numéro IDE : CHE-251.579.149

Email : info@locationradio.ch

Les présentes Conditions Générales de Location (CGL) régissent toute commande effectuée sur le site locationradio.ch.

Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGL.

2. Objet

CKNP Sàrl propose la location d'appareils de télécommunication, de radios portatives professionnelles (talkies-walkies) et accessoires, avec livraison en Suisse.

3. Commande

La commande s'effectue exclusivement en ligne.

Le contrat est conclu après validation du paiement et envoi d'un email de confirmation informant que la disponibilité est confirmée.

CKNP Sàrl se réserve le droit de refuser toute commande en cas de suspicion de fraude, d'informations incomplètes ou erronées.

4. Prix et paiement

Les prix sont indiqués en CHF.

Le paiement est exigible immédiatement lors de la commande.

CKNP Sàrl se réserve le droit d'annuler toute commande en cas de non-paiement ou d'annulation bancaire.

5. Durée de location

La durée correspond à la période sélectionnée par le client.

Le matériel est expédié suffisamment à l'avance.

La location débute à la date choisie indépendamment de la date de réception effective.

6. Livraison

Livraison exclusivement en Suisse par transporteur ou Poste.

Aucun retrait sur place.

Les risques sont transférés au client à réception.

Le client doit vérifier immédiatement l'état du colis et signaler tout dommage immédiatement.

7. Retour

Le matériel doit être retourné au plus tard le premier jour ouvrable suivant la fin de la période de location.

Le matériel reste sous la responsabilité du client jusqu'à réception effective par CKNP Sàrl.

Tout retard entraînera la facturation de jours supplémentaires au tarif en vigueur.

8. Caution

CKNP Sàrl peut exiger une caution lors de la commande.

Elle est restituée après vérification du matériel.

En cas de dommage, perte ou accessoire manquant, tout ou partie pourra être conservé.

9. Assurance facultative

Une assurance facultative peut être souscrite lors de la commande de certaines radios.

Couverture limitée à 80 % de la valeur de remplacement.

Ne sont pas couverts :

- Perte simple
- Négligence grave
- Dommages intentionnels
- Utilisation hors Suisse

- Accessoires manquants
- Vol sans dépôt de plainte officiel

En cas de vol, une copie du dépôt de plainte devra être fournie.

Absence de souscription

En l'absence de souscription à l'assurance facultative, le client assume l'entière responsabilité financière en cas de perte, vol, dommage ou détérioration du matériel loué, quelle qu'en soit la cause.

Dans ce cas, le matériel sera facturé :

- À sa valeur de remplacement à neuf en cas de perte ou destruction
- Au coût réel de réparation ou de remplacement en cas de dommage
- À la valeur des accessoires manquants

Cette obligation s'applique indépendamment de toute faute et même en cas d'événement imprévu ou de tiers impliqué.

10. Utilisation

Le client s'engage à utiliser le matériel conformément aux instructions, à ne pas modifier les réglages techniques et à assurer une surveillance adéquate.

Toute perte, vol ou dommage engage la responsabilité du client.

11. Réglementation radio

Le client s'engage à utiliser les équipements dans le respect des lois suisses en vigueur, notamment en matière de fréquences radio.

Il est interdit de modifier les paramètres techniques ou d'utiliser des fréquences non autorisées. Toute amende ou sanction administrative incombe exclusivement au client.

12. Responsabilité

CKNP Sàrl répond uniquement des dommages directs résultant d'une faute grave ou intentionnelle.

Toute responsabilité pour dommage indirect ou perte d'exploitation est exclue dans la mesure

permise par le droit suisse.

La responsabilité totale est limitée au montant payé pour la location concernée.

13. Lutte contre la fraude

CKNP Sàrl peut refuser toute commande suspecte et exiger des justificatifs d'identité.

Des poursuites pénales pourront être engagées en cas de fraude.

14. Protection des données

Les données sont traitées conformément à la LPD 2023.

Elles sont utilisées uniquement pour le traitement des commandes, la facturation, la gestion logistique et la prévention de fraude.

15. Droit applicable

Le droit suisse est applicable.

Le for juridique est situé à Lausanne.